

## Maison neuve T4

dès **180 000 € TTC**

hors frais de notaires suventions déduites

*Chaque maison bénéficie de belles surfaces à vivre,  
d'un jardin, d'un garage.*

### De construction traditionnelle avec :

- > des matériaux de qualité,
- > des équipements performants qui vous permettront de maîtriser vos charges,
- > une conception architecturale qui favorise un éclairage naturel tout au long de la journée.

### Chaque maison est organisée :

- > autour d'un beau séjour lumineux qui communique sur le jardin et s'ouvre sur une cuisine ouverte,
- > avec une suite parentale au rez de chaussée et 2 chambres à l'étage avec salle de bain indépendante.

### Des prestations qualitatives pour une maison :

- > prête à vivre : avec toutes les finitions intérieures et extérieures - dont choix carrelage, faïence et revêtement de sol souple et stratifié dans la gamme proposée,
- > terrain compris avec coffrets, engazonnement et clôture,
- > adaptable aux personnes à mobilité réduite.

Image de synthèse et axonométrie non contractuelles.



AMIENS | INTERCAMPUS

# Le Clos Harmonie

Maison T4  
(RDC)



Maison T4  
(étage)



## des prestations optimales pour votre confort

- Performance énergétique RT 2012 pour une meilleure maîtrise de vos consommations
- Chaudière individuelle au gaz de ville
- Porte d'entrée à serrure trois points
- Menuiseries extérieures double vitrage PVC
- Volets roulants sur toutes les menuiseries, motorisés dans le séjour et la cuisine
- Éclairage naturel dans toutes les pièces de vie
- Carrelage, faïence et revêtement de sol souple et stratifié au choix dans la gamme proposée
- Jardin engazonné clos avec haie végétale
- Un garage, porte basculante 250 cm x 210 cm

## des avantages uniques\*



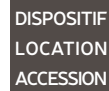
Fortes subventions  
Ville d'Amiens et  
Amiens Métropole



Exonération taxe  
foncière 15 ans



Frais de  
notaires  
réduits



Louez, testez,  
achetez

### EXEMPLE DE SUBVENTION\*\* :

Maison T4 : subvention à partir  
de **27 000 €**

\* Dispositif Location-Accession soumis à conditions réglementaires. Loi 84-595 du 12 juillet 1984. Vérifiez votre éligibilité auprès de notre service commercial. \*\* Sous conditions d'obtention des subventions de la Ville d'Amiens et d'Amiens Métropole versées à l'opérateur.



## PLAN DE SITUATION

